

Province de Québec
Municipalité de Hope Town

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-07
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2011.09.100B
DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, à la suite de l'adoption de la résolution numéro 085-2025 lors de la séance du 4 juin 2025, du 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-07 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Hope Town, tiendra une assemblée publique de consultation le 30 juin 2025 à compter de 19h15, à la salle du Conseil ce, en conformité de la Loi;

QUE ce 1^{er} projet de Règlement a pour objet et conséquence de modifier l'article 79 faisant partie intégrante de la Section 13 « Implantation de bâtiments accessoires » du Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town ;

QUE ce projet de Règlement vise les personnes habiles à voter de l'ensemble des zones de la municipalité;

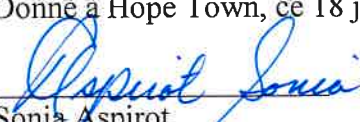
QUE le plan de zonage, décrivant le territoire concerné par ce projet de Règlement, peut être consulté au bureau de la municipalité de Hope Town, aux heures ordinaires de bureau ;

QUE ce projet de Règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

QU'IL sera possible de faire la consultation de ce 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-07 au bureau de la municipalité de Hope Town aux heures ordinaires de bureau et sur le site web de la municipalité de Hope Town à l'adresse suivante : <https://municipalitehopetown.ca> ;

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

Donné à Hope Town, ce 18 juin 2025.


Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière